



Est ce que le fabricant a droit ne pas indiquer la date de livrai

Par **linda KERKENI**, le **28/03/2018** à **13:31**

Bonjour,

Je suis bien polie, cependant ma question est la suivante:

Est ce légale ne pas indiquer la date de livraison dans aucun document.

Quel est mon encours si je ne suis pas livrée?

Merci pour vos retours.